

CONSEIL D'ÉCOLE – PROCÈS VERBAL

Écoles : R.P.I. Gueberschwihr-Hattstatt

Date du Conseil d'École : lundi 31 mai 2021

Horaires : 20h00 à 21h00

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'éducation nationale
- 1 exemplaire aux Maires
- 1 exemplaire est à afficher en un lieu accessible aux parents d'élèves
- 1 exemplaire est à archiver dans un registre spécifique

Titre et développement

M Fontaine souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Madame Thoun est excusée et madame Isaert nous rejoindra dès que possible.

- Approbation du précédent compte-rendu de conseil d'école :
Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Effectif des classes pour la rentrée 2021 et liste d'attente au Périscolaire

Voici trois cas de figure :

« Toutes les inscriptions » correspond aux effectifs inscrits et enregistrés (+1 famille qui a fait une demande de dérogation faute de place au péri)

« Sans les listes d'attente » correspond aux effectifs si tous les élèves sur liste d'attente partent.

« Départs potentiels » correspond aux effectifs de la ligne précédente, sans les élèves des familles susceptibles de déménager à court ou moyen terme.

Niveau	Ps	Ms	Gs	Cp	Ce1	Ce2	Cm1	CM2	total
Toutes les inscriptions	16	17	12	15	18	14	14	16	122
Sans les listes d'attente	11	13	11	13	16	13	14	16	107
Départs potentiels	10	12	10	12	15	11	13	15	98

Il y a donc 15 à 24 élèves d'écart entre les inscriptions, les incertitudes liées à la liste d'attente au périscolaire et la situation la plus défavorable avec tous les départs éventuels.

Les capacités d'accueil du périscolaire ont depuis plusieurs années limité les inscriptions à l'école.

Cette rentrée 2021 voit le nombre d'élèves inscrits sur liste d'attente « péri » en forte hausse. Si le « périscolaire » ne peut augmenter ses capacités d'accueil, ces familles chercheront certainement à inscrire leurs enfants dans d'autres écoles. Il s'agit à la fois de répondre à un besoin des familles et de préserver des effectifs inscrits à l'école suffisants pour éviter une fermeture de classe.

Mme Heyer rappelle qu'il y a actuellement 32 places sur Gueberschwihr et 20 places sur Hattstatt. Une étude est en cours pour porter les effectifs à 70. Il y aurait 30 places sur Hattstatt et 40 sur Gueberschwihr. Il resterait tout de même des élèves sur liste d'attente mais l'expérience prouve qu'en moyenne ce sont 5 à 6 élèves supplémentaires qui trouvent une place par le « jeu » des plannings.
Par contre le jeudi reste la journée la plus chargée et pose problème.

Messieurs les maires prennent la parole. Ils rappellent qu'un investissement de 50 000 euros a déjà été fait

l'an dernier pour l'aménagement des locaux à Hattstatt afin d'offrir un service de restauration.

Plusieurs propositions sont étudiées.

A Hattstatt, utiliser l'actuelle salle de motricité, plus grande que la salle de restauration actuelle, afin d'augmenter les capacités d'accueil rendrait impossible les séances de motricité, ce qui est exclu.

M Schultz intervient pour rappeler que les séances de motricité sont une partie indispensable du programme de maternelle et qu'il ne serait pas possible d'utiliser la salle actuelle de restauration, trop petite.

A Hattstatt, installer une structure type « Algeco » nécessite un investissement conséquent. La municipalité n'a pas les moyens de financer un tel projet.

A Gueberschwihr, utiliser la salle de classe libre sur le temps de midi est à l'étude. Une solution sera proposée avec les Foyers clubs.

Dans tous les cas, il faut l'agrément des « Foyers-Clubs » et l'accord de la « Com-Com » pour le financement.

Messieurs les maires espèrent une augmentation des capacités d'accueil à 70.

Une réponse sera obtenue courant juin.

- Répartition des élèves pour l'année 2021-2022.

Cette année 2020-2021 a vu la classe des gs-cp avec de forts effectifs.

Cette année, et à la demande de messieurs les maires tous les cp sont regroupés sur 1 site.

Il subsiste à ce jour une forte incertitude sur les effectifs de classe liée au point développé ci-dessus. Le conseil des maitres se réserve donc la possibilité de modifier la répartition pour la rentrée de septembre. Néanmoins, voici la proposition retenue à ce jour, établie à partir des effectifs regroupant toutes les inscriptions :

1 classe de ps-ms avec $16+17=33$ élèves le matin mais 17 l'après-midi.

1 classe de gs-cp avec $12+9=21$ élèves,

1 classe de cp-ce1 avec $6+18=24$ élèves,

1 classe de ce2-cm1 avec $14+7=21$ élèves,

1 classe de cm1-cm2 avec $7+16=23$ élèves.

La répartition des cp se ferait avec comme critère premier le regroupement des fratries puis le lieu de résidence.

Le conseil des maitres présente également une répartition élaborée à partir du cas le plus défavorable qui illustre le « risque » peu probable mais non impossible d'un statu quo dans les capacités d'accueil du « périscolaire ».

On pourrait subir une fermeture de classe. Dans ce cas, la répartition pourrait être :

1 classe ps-ms avec $10+12=22$ élèves,

1 classe gs-cp avec $10+12=22$ élèves,

1 classe de ce1-ce2 avec $15+11=26$ élèves,

1 classe de cm1-cm2 avec $13+15=28$ élèves.

- Sorties de fin d'année.

Les élèves des classes élémentaires envisagent de faire une sortie au parc d'arbre en arbre. Coût : 20 euros par élève pour un accès au parcours « accrobranches » et le sentier « pieds nus »

Transport : 350 euros par bus (le montant n'était pas connu le jour du conseil d'école).

Cette sortie est conditionnée à la possibilité de pouvoir à nouveau transporter deux classes dans un même bus.

Une demande de prise en charge du transport par les mairies sera faite.

-

NOMS	PRÉSENT	EXCUSÉ	NOMS	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école – Président :					
M FONTAINE	X				
Professeurs :					
Mme SUZANA	X		Mme LIEBER	x	
Mme DUVIN		x	M SCHULTZ	X	
Mme SCHWAB		x			
Représentant du R.A.S.E.D. :					
Représentants des parents d'élèves titulaires :					
Mme SCHMITT	X		Mme THOUN		x
Mme LINCK	X		Mme MULLER	x	
Mme ISAERT	X				
Inspecteur de l'éducation nationale :					
M CAILLEAUX		x			
Représentants de la commune					
Maires des communes ou leurs représentants :			M DI STEFANO	X	
			M HUSSER	X	
Adjointes :			Mme FURSTEMBERGER	X	
			Mme KIRBIHLER	X	
VOIX CONSULTATIVE					
Autre(s) Membre(s) du R.A.S.E.D. :					
Médecin scolaire :					
Infirmière scolaire :					
Directrice CLSH Gueberschwih			Mme HEYER	X	
A.T.S.E.M. :					
Mme JAEGGY	X		Mme KRUST	X	
A.V.S./ E.V.S. :					
Représentants des parents d'élèves suppléants :					
Mme SCHERB		X	Mme VINCENTZ		x
M MOUFLIER		x	Mme ARNOLD		X

Procès-verbal établi le 31 mai 2021

Le président, Directeurs de l'école,
Nom et signature : Franck Fontaine

Le secrétaire de séance,
Nom et signature : Catherine Suzana